



communiqué

No:
No.:

71

REFERENCE

DIFFUSION: NE PAS PUBLIER AVANT
RELEASE: 10H00 LE 19 SEPTEMBRE 1977

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE RELATIF AU PROJET DE DÉRIVATION DE GARRISON

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui que les Gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont reçu le rapport de la Commission mixte internationale (CMI) sur "Les effets transfrontière du projet de dérivation de Garrison" dans le Dakota du Nord. On pourra se procurer des exemplaires du rapport aux environs du 26 septembre. D'ici là, des exemplaires peuvent être consultés au bureau de la Commission à Washington et à Ottawa.

Le Gouvernement du Canada veut exprimer sa reconnaissance à la CMI pour ses travaux sur cette question complexe. Les conclusions de la Commission seront commentées en profondeur après étude du rapport et consultations avec le Manitoba.

Suit un résumé des conclusions de la Commission:

"Dans le rapport remis au Gouvernements du Canada et des Etats-Unis, la Commission mixte internationale est arrivée à la conclusion que la réalisation et l'exploitation de l'ouvrage d'irrigation et de diversion de la Garrison dans le Dakota du Nord 'dans sa conception actuelle' causeraient un tort considérable à la santé et aux propriétés au Canada par suite de l'altération de la qualité de l'eau et auraient des conséquences néfastes et irréversibles sur certaines des ressources biologiques les plus importantes du Manitoba. Par 'conception actuelle' on entend le plan de l'ouvrage approuvé par le Gouvernement des Etats-Unis lorsque la CMI a été priée d'enquêter sur les incidences transfrontière.